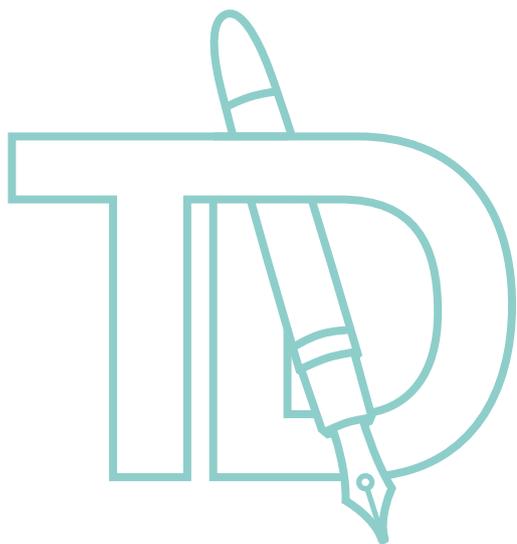




J'ai des besoins, nous
avons des droits !



≈
transdisciplinaire
DROITS HUMAINS
≈

ARTICLE PREMIER

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME (DUDH), 1948.

DESCRIPTION

Cette fiche comprend deux activités qui permettent aux élèves d'établir des parallèles entre leurs propres besoins et les droits humains formulés dans la DUDH. Elle permet aux élèves de se familiariser avec la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH).

« Les activités proposées dans cette fiche peuvent être menées seules ou en parallèle avec d'autres activités thématiques. Elles permettent aux élèves de réfléchir au contenu de la DUDH et s'intègrent dans différentes matières. »

Romana Benedetti, Programme Formation Amnesty International section Suisse

LIEN AVEC LES PLANS D'ÉTUDES CADRE

Ces activités étant générales, elles peuvent s'intégrer dans les différents plans d'étude cadres, que ce soit pour la maturité gymnasiale ou professionnelle ou de culture générale.

MATURITÉ GYMNASIALE. Les activités contribuent au renforcement et au développement des compétences « sociales, éthiques et politiques ». Elles permettent « diverses formes d'échanges et de collaboration, par l'exercice de la solidarité, par la disponibilité à s'engager pour ses semblables et les droits de l'homme » et permettent à l'élève de devenir un « citoyen majeur, capable de prendre part à la vie politique, d'en saisir les enjeux et d'y apporter sa contribution personnelle ».

→ CDIP, Plan d'études cadre pour les écoles de maturité, p.13

MATURITÉ PROFESSIONNELLE. Intégrées aux disciplines fondamentales, ces activités permettent à l'élève de « formuler son propre point de vue; écouter les autres; faire preuve d'empathie; communiquer de manière respectueuse; collaborer en vue d'obtenir des résultats ».

→ SEFRI, Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle. 2e éd., p.18

ECG. Dans le domaine des sciences humaines, ces activités offrent des « bases nécessaires pour une participation réfléchie au système démocratique de la Suisse et fournissent [aux élèves] des points de repère dans un monde en constante mutation ».

→ CDIP, Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale, p.26

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRES : Langue et communication, Société, Économie et Droit, Géographie, Histoire et institutions politiques, Éthique, Religion, Philosophie et autres.

NIVEAU : Gymnases, maturités professionnelles, ECG, dès 15 ans

DURÉE : 30 – 90 minutes

FORME : Travail individuel (TI) et travail de classe (TC)

UNE INITIATIVE DE :

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





Activité 1 : La « Déclaration universelle des droits de l'homme » et moi



OBJECTIFS :

- ≈ Les élèves sont en mesure d'établir des liens entre leurs propres besoins et les droits humains.
- ≈ Ils se familiarisent avec la DUDH.
- ≈ Ils comprennent l'importance de formuler des règles de vie en société.
- ≈ Ils comprennent que les droits humains les concernent directement.

DURÉE : 30 – 45 minutes

MATÉRIEL : Tableau et crayons, la DUDH.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Dessinez au tableau deux grands rectangles côte à côte. Appelez-les rectangles n°1 et n°2.
2. Demandez aux jeunes de réfléchir quelques minutes à leurs besoins les plus importants.
3. Ensuite, demandez-leur d'écrire leurs besoins dans le rectangle n°1. Prenez soin de vérifier que chaque besoin ne figure qu'une seule fois. Une fois que tous les besoins des élèves sont écrits, passez-les en revue.
4. Distribuez aux élèves la Déclaration universelle des droits de l'homme et demandez-leur de chercher les correspondances entre besoins et droits.
5. Inscrivez les droits dans le rectangle n°2, et tracez des lignes qui les relient aux besoins correspondants dans le rectangle n°1. La plupart des droits correspondront à un ou plusieurs besoins et vice-versa.
6. Suggestions de questions pour la discussion : ce résultat vous surprend-t-il ? Quels droits connaissez-vous déjà ?
7. Suite à cet exercice, vous pouvez poursuivre avec l'activité 2.

SUGGESTION

Si vous disposez de plus de temps pour cette activité, vous pouvez diviser votre classe en groupe de 4-5 élèves à l'étape 2 (env. 10-15 minutes). Ils pourront établir ensemble une liste de 5 besoins et s'apercevront de la difficulté à s'entendre sur l'établissement d'une telle liste. Vous pouvez ensuite reprendre à l'étape 3 et revenir sur leur expérience au point 6.

RÉFÉRENCES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ≈ AMNESTY INTERNATIONAL SUISSE : Introduction aux droits humains en 18 questions-réponses [en ligne]. Disponible sur : www.amnesty.ch/fr/themes/droitshumains/introduction-aux-droits-humains
- ≈ AMNESTY INTERNATIONAL SUISSE : La Déclaration universelle des droits de l'homme [en ligne]. Disponible sur : <https://www.amnesty.ch/fr/themes/droits-humains/declaration-des-droits-de-l-homme>
- ≈ ASSOCIATION HUMANRIGHTS.CH : Introduction aux droits [en ligne]. Disponible sur : www.humanrights.ch/fr/droits-humains-connaissances



Activité 2 : Les droits humains, c'est quoi au juste ?



OBJECTIFS :

- ≈ Les élèves comprennent l'origine des droits humains et de la DUDH.
- ≈ Ils comprennent que les droits humains protègent les individus et que ces droits sont interdépendants et indivisibles.
- ≈ Ils apprennent que l'État a l'obligation de respecter et de protéger ces droits fondamentaux.

DURÉE : 30 – 45 minutes

MATÉRIEL : Beamer, présentation PowerPoint « Les droits humains, c'est quoi au juste ? » à télécharger depuis notre site Internet et/ou court métrage d'animation « Wissenwerte : droits de l'homme », la DUDH.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Téléchargez notre présentation générale sur les droits humains « Les droits humains, c'est quoi au juste ? ». Vous pouvez l'adapter selon vos besoins et le niveau de connaissances de vos élèves. Montrez cette présentation aux élèves.
Et/ou:
Montrez le court métrage : « Wissenwerte : droits de l'homme » (8'40 Min.) – voir référence ci-dessous.
2. Vous pouvez penser à quelques questions à l'avance, pour susciter la discussion dans le cas où vous auriez du temps supplémentaire ou pour clarifier certains concepts et aussi pour établir un lien plus spécifique avec votre cours. Par exemple, pour un cours d'histoire ou de philosophie, on peut poser la question suivante aux élèves : Quelle relation peut-on établir entre les droits humains et les philosophies ou la période des Lumières ?

SUGGESTION

La présentation suggérée est très générale et peut tout à fait être ajustée selon vos besoins et la matière enseignée. Pour vous aider à la mettre à votre main, vous pouvez consulter notre site et plus particulièrement les références suggérées ci-dessous. Elle peut également être utilisée seule pour présenter les droits humains de manière générale ou suivi d'une activité thématique plus spécifique que vous pourrez trouver sur notre site.

RÉFÉRENCES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ≈ ASSOCIATION HUMANRIGHTS.CH : Introduction aux droits. Disponible en ligne sur : www.humanrights.ch/fr/droits-humains-connaissances.
- ≈ BARKEMEYER, JÖRN ET JAN KÜNZL : WissensWerte : Droits de l'homme. 2011. Vidéo en ligne disponible sur : www.youtube.com/watch?v=R-pD7d8nQ7eA